

Marie Jeanne BAILLEUX  
Bernard CORDELETTE  
Emmanuel FONTAINE  
Carine KOWALSKI  
Yann MARTIN

Barisis le 12/04/2013

Monsieur le maire,  
Mesdames et messieurs les conseillers,

### **Courrier à lire en préambule au conseil municipal du 12 Avril 2013**

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises par la commune !

A ce titre, l'élaboration, les divers débats, et le vote dudit budget font partie des décisions les plus importantes que le Conseil Municipal doit prendre, de la manière la plus démocratique possible. En aucun cas ces décisions doivent être prises à la légère, et surtout pas dans la précipitation !! Cette année, encore plus qu'à l'accoutumée, nous constatons avec regrets que ces principes sont bafoués !

Pour la première fois de notre mandature, Monsieur le Maire « innove » et propose au conseil municipal le vote du budget sans que la commission des finances n'ait été réunie préalablement pour en débattre. L'arrivée tardive de chiffres ou le rendez vous tardif avec le trésorier n'excuse rien, la commission pouvant se réunir pour discuter et définir les grandes lignes du budget.

La programmation de cette réunion de conseil, ainsi que les convocations, ont été visiblement faites dans la précipitation, nous avons reçu nos convocations lundi, pour une réunion ce jour, et surtout pour un budget primitif devant être adopté **avant le 15 Avril !!**

Un conseil municipal de cette importance (ainsi que la convocation de ses membres) aurait dû être programmé bien plus en avance, nous vous rappelons que nous avons des obligations professionnelles et familiales qui nécessitent parfois plus que quatre malheureuses journées pour être déplacées afin de participer au conseil !!

Les investissements prévus n'ont fait lieu d'aucuns débats préalables en commission des travaux, alors que la conjoncture actuelle nécessiterait quelques ajustements et économies plus que légitimes.

Pour ne citer qu'un exemple frappant, nous constatons, *selon le site internet de la commune*, que l'enfouissement des lignes aériennes (Parfaitement fonctionnelles !!) en centre village est encore au budget. Est-ce un investissement prioritaire raisonnable et indispensable à budgéter à nouveau ??

Pour ces raisons, nous ne serons pas présents ce soir, afin d'exprimer notre désaccord profond envers le fonctionnement « démocratique » actuel de la commune.

Nous vous prions également d'annexer cette lettre au Procès Verbal du conseil municipal qui sera rédigé et affiché.

Nous profitons également de ce courrier pour vous faire part de deux modifications à apporter au PV du dernier conseil.

- Monsieur Cordelette était Absent Excusé, et non simplement absent !
- Il a été omis de mentionner au point 3 que Messieurs PERNAUT FONTAINE et MARTIN (représenté par M FONTAINE) n'ont pas pris part au vote

Nous vous prions d'agr er, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distingu es.

Marie Jeanne BAILLEUX  
Bernard CORDELETTE  
Emmanuel FONTAINE  
Carine KOWALSKI  
Yann MARTIN